



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pédagogie

Question écrite n° 72250

Texte de la question

M. Bernard Brochand attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le potentiel insuffisamment exploité du numérique en France, alors qu'il s'agit pourtant du premier facteur de croissance en Europe avec un million de nouveaux emplois attendus. L'omniprésence des technologies numériques modifie profondément nos manières de travailler et de se former : l'élève apprend ainsi autrement, n'importe où et n'importe quand. Quant aux plus jeunes d'entre eux, ils apprennent désormais davantage en dehors de la classe qu'à l'intérieur de l'enceinte scolaire. Pour cette raison, l'enseignement devra se faire autrement alors même que l'école se heurte à de véritables faiblesses structurelles : un mauvais classement à PISA et au TOEFL, une faible capacité à donner aux élèves confiance en eux, une forte inégalité des chances. Face à ces défis, généraliser les outils pédagogiques innovants (tableau numérique, soutien scolaire en ligne...) permettrait de passer d'une pédagogie magistrale à une pédagogie interactive, collaborative et mixte (en classe et à distance). Surtout, ces outils formeraient nos enfants aux compétences et aux métiers de demain, au moment où leurs futurs employeurs exigeront d'eux qu'ils aient aussi de solides « e-compétences ». Pourtant, la France est en retard dans ce domaine : seules 10 % des classes sont équipées en tableau numérique interactif, contre 30 % aux États-Unis et 78 % en Grande-Bretagne. Le problème ne semblant être ni technique, ni financier, mais d'ordre culturel : la France nourrit une frilosité certaine à l'égard de la prise de risque et de l'innovation radicale. Face à cet état de fait, il lui demande donc de bien vouloir lui faire part des mesures qu'il entend prendre afin de faire évoluer notamment la formation des enseignants, alors même que plus que 97 % d'entre eux sont « prêts » au changement. Alors qu'à l'étranger, le numérique à l'école ne fait plus débat, l'école française doit indubitablement intégrer le numérique au risque d'être dépassée.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Brochand](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72250

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 janvier 2015](#), page 18

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)